

Un autre de nos compatriotes, également ancien élève de notre Ecole des Beaux-Arts, l'architecte Tony Garnier, a créé un incident qui fait grand tapage. Son envoi a été consigné à la porte de l'Exposition des envois de Rome. M. Tony Garnier avait, en effet, envoyé le plan d'une *Cité industrielle*. Or, d'après les règlements de l'Ecole, les architectes doivent envoyer uniquement des plans de restauration ou des copies de l'antique.

Nous laissons à d'autres critiques le soin d'apprécier cette mesure assez draconienne.

Entre temps, on s'entretient beaucoup à Lyon, dans les milieux artistiques, de la création d'une Société formée des dissidents de la Société lyonnaise des Beaux-Arts. Nous pourrions donc bien avoir l'an prochain deux Salons de peinture. Avec deux Sociétés, il y a bien des chances aussi pour que nous n'ayons que des expositions médiocres et deux Sociétés incapables de se suffire avec leurs capitaux. Mais il y aura bien des ambitions satisfaites ; et c'est tout ce qu'on voulait obtenir.

Dans les lettres, peu de nouvelles productions qui intéressent le Lyonnais.

Un décret autorise les legs faits par M. Pallias, savoir : 20.000 francs à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, pour la création d'un prix biennal destiné à récompenser des ouvrages artistiques ou littéraires ; 20.000 francs à l'Académie delphinale de Grenoble pour la fondation de prix biennaux ou triennaux destinés à récompenser des ouvrages littéraires relatifs au Dauphiné ; 2.000 francs à la Société d'archéologie et de statistique du département de la Drôme, et 5.000 francs à l'Association des anciens élèves du Lycée de Lyon.

Citons une étude très minutieuse sur *J.-J. Rouss-*